

# Séjour au Costa Rica Beach Break Resort



23 décembre 2021 au 6 janvier 2022

Départ accompagné

Forfait formation

**4 192 \$**

par pers. occ. quad.

Forfait perfectionnement

**3 992 \$**

par pers. occ. quad.

Forfait voyageur

**2 981 \$**

par pers. occ. quad.

**15 jours**

Réduction de 100\$/ pers. si payé  
comptant (dépôt et paiement final)

## Hébergement

### Beach Break Resort

#### TROIS REPAS PAR JOUR

- Tous les petits-déjeuners, dîners et souper buffet
- Un souper à la carte/semaine (réservation requise)
- Boissons locales à volonté (vin maison au dîner et au souper)
- Nombreuses activités
- Soirée BBQ (1 fois / semaine)

#### SITUATION

Face à la plage Jaco, à environ 110 km de l'aéroport de San José. À distance de marche du centre-ville de Jaco

#### POUR VOTRE CONFORT

Cette charmante propriété offre 80 chambres. Chambre: climatisation, 2 lits doubles, salle de bain avec douche seulement, sèche-cheveux, télévision par câble, Wi-Fi, cafetière, coffret de sûreté, occupation maximale 4 adultes (ou 2 adultes et 2 enfants)

#### SERVICES ET ACTIVITÉS AUSSI INCLUS

- Restaurant à la carte (international)
- Piscines
- Bars
- Tennis
- Wi-Fi disponible dans le hall et la chambre

#### PETITS EXTRAS (\$)

- Service aux chambres
- Cours de surf et planche à pagaie

### Le forfait comprend :

- Vol aller/retour de Montréal en classe économie avec Air Canada
- Transferts aller/retour à destination
- Hébergement à l'hôtel pour 14 nuits en chambre standard
- Formule 3 repas par jour
- Toutes les taxes hôtelières, taxes canadienne de transport, la TPS et TVQ lorsqu'applicables, la taxe de survol des États-Unis, les taxes d'aéroport de l'aéroport Pierre Elliott Trudeau: 303,40\$ (sujet à changement)

### Le forfait ne comprend pas :

- Dépenses personnelles et items non mentionnés à l'itinéraire
- Livre Alerte
- Équipement personnel
- Les excursions
- Les assurances voyages (bagages, médicales, annulation...)
- L'augmentation éventuelle des taxes et/ou du carburant s'il y avait lieu
- Taxes de sortie de 29\$ usd

**IMPORTANT : Il est fortement recommandé que les jeunes de 18 ans et moins voyageant seuls ou accompagnés d'un seul parent soient munis d'une lettre de consentement, assermentée, pour chaque voyage à l'étranger.**

Pour plus d'information, consultez [www.voyage.gc.ca](http://www.voyage.gc.ca) . Un formulaire y est disponible.

### CONDITIONS DE RÉSERVATION

Un dépôt de 750 \$ par personne + l'assurance au moment de la réservation.

Autres occupation disponible. Tarifs sur demande  
Paiement final dû le 14 octobre 2021

**PASSEPORT OBLIGATOIRE VALIDE au moins 1 mois après la date de retour**

## CONDITIONS GÉNÉRALES CLUB VOYAGES AGATHE LECLERC - ORFORD - CONSEIL

Il est impératif de lire attentivement les conditions suivantes avant d'effectuer votre réservation. Les clauses contenues dans ces conditions et obligations font partie intégrante du contrat que vous prenez avec Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil au moment de votre réservation. Votre réservation confirme que vous avez pris connaissance de ces conditions et que vous acceptez chacun des termes, incluant la limitation de responsabilité.

### RÉSERVATION ET MODALITÉS DE PAIEMENTS

Chaque réservation doit être accompagnée du dépôt minimum par personne indiqué sur le dépliant et du formulaire de confirmation du voyage dûment rempli. Le paiement final doit être versé à la date indiquée sur ce dépliant. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se réserve le droit d'annuler toute réservation dont le paiement n'a pas été reçu à cette date lorsque le montant est exigé. Les sommes au dossier sont non remboursables.

### PRIX

Nos tarifs en dollars canadiens sont basés sur le taux de change et sont fixés à la date d'impression de ce dépliant. Nos prix sont donc sujets à changement en considération des augmentations pouvant survenir dans les prix du carburant, de la variation du taux de change ou autres facteurs (Exemple: problème santé publique).

### FRAIS D'ANNULATION

Toute annulation d'une réservation, à la demande d'un voyageur, et ce peu importe le motif invoqué (raisons personnelles, actes de terrorisme, troubles ou craintes de troubles politiques, désastre naturel, pandémie, avis gouvernemental, etc.), entraînera automatiquement des frais d'annulation en plus de la perte des sommes au dossier. Les frais d'annulation qui s'appliquent par personne pour toute annulation avant la date du paiement final = le montant du dépôt; après la date du paiement final = 100% du coût total incluant les taxes et frais de service ; durant le voyage = aucun remboursement. Dans le cas d'une annulation faites par Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil et/ou le grossiste autre que force majeure comme actes de terrorisme, troubles ou craintes de troubles politiques, désastre naturel, pandémie, avis gouvernemental, fermeture de frontières, grève, etc., le client se verra rembourser ou créditer le montant total payé à la date de l'annulation. À la demande du client, un autre forfait pourra lui être proposé et le montant versé précédemment pourra être transféré sur son nouveau choix. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se dégage ainsi de toute autre responsabilité.

### CHANGEMENT DE RÉSERVATION

Une fois votre réservation confirmée par Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil, toute modification ou correction aux dispositions déjà prises (changement de dates, de destination ou d'épellation de noms), sera sujette à la disponibilité et entraînera des frais.

### ASSURANCES

Il est fortement recommandé de vous assurer contre les risques inhérents aux voyages à l'étranger : frais d'annulation, frais médicaux et d'hospitalisation, pertes ou retards de bagage, etc. Veuillez vous informer auprès de votre agent de voyages qui saura vous conseiller sur les divers types d'assurance voyages.

### DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Tous les passagers sans exception doivent s'assurer de détenir un passeport dont la validité répond aux exigences des pays visités. Certains pays exigent que les passeports soient valables au moins 6 mois après la date de retour au Canada. Les voyageurs détenant un passeport autre que canadien peuvent avoir besoin d'autres documents (ex: visa ou certificats de vaccination). Ceux-ci doivent être obtenus par le voyageur avant son départ du Canada. En cas de défaut du voyageur, celui-ci pourra être refusé par le transporteur et/ou les autorités du pays sans qu'il ne puisse prétendre à quelque remboursement que ce soit de la part de Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil ou de ses fournisseurs. Une photocopie du passeport peut être exigée au moment de la réservation.

### VACCINS

Pour toute question relative aux vaccins, veuillez communiquer directement avec la clinique du voyageur de votre région. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se dégage de toute responsabilité relative à la prise de vaccins pour les pays visités.

### RESPONSABILITÉS

Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil, l'organisateur et/ou leurs agents, procèdent à toutes les réservations pour le transport, hôtels, restaurants, et autres services et sont sujets aux conditions imposées par les grossistes et/ou les fournisseurs. L'organisateur au seul titre d'agent de voyages ne peut être tenu responsable de la qualité des services offerts dans les hôtels ou à bord des véhicules de transport utilisés ni dans tout autre établissement au cours du voyage. Il ne peut être tenu responsable des frais, dépenses, dommages, contretemps, déceptions, frustrations, anxiétés, souffrances physiques ou morales qui pourraient résulter d'un acte de grève, guerre, température, maladies, quarantaines, retards, correspondances manquées, accidents, blessures, décès, retard pour la livraison de bagages ou tout inconvénient causé pendant le voyage ou tout autre acte qui survient au-delà du contrôle de Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se réserve le droit à sa seule discrétion d'annuler ou de modifier le programme en tout ou en partie, à quelque moment que ce soit.

Le passager a la responsabilité d'être suffisamment en santé et autonome pour entreprendre le voyage. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, le passager pourra être expulsé du groupe et devra assumer seul tous les frais occasionnés par sa conduite, y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son transport, son hébergement et son séjour. En cas d'expulsion d'un passager, Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil ne sera pas responsable envers ce passager d'aucun remboursement et/ou dédommagement, quelle que soit la nature. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se réserve le droit de refuser l'inscription d'une personne qui antérieurement aurait nui au bien-être du groupe sur lequel elle a voyagé. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil s'engage à fournir un accompagnateur lors du voyage, mais se réserve le droit de le changer et ce, sans préavis.